

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE  
31 DECEMBRE 2012**

**MAISON DES JEUNES- MAISON POUR TOUS**

Avenue Charles Nicolle  
76370 NEUVILLE LES DIEPPE

**Philippe CHERNIER – Expert Comptable – Commissaire aux Comptes**

Zac de la Maison Blanche  
Les Vertus,  
76550 SAINT AUBIN SUR SCIE  
Tél. : 02 35 84 02 95 – Fax : 02 35 84 30 56  
E-mail : [cabinet.chemier@wanadoo.fr](mailto:cabinet.chemier@wanadoo.fr)

Bureau secondaire :  
12, rue du Général de Gaulle  
76810 LUNERAY  
Tél. : 02 35 83 23 77 – Fax : 02 35 40 22 68  
E-mail : [cabinet.chemier.luneray@orange.fr](mailto:cabinet.chemier.luneray@orange.fr)

## Philippe CHERNIER

Commissaire aux comptes  
Agréé par la Cour d'Appel de ROUEN

110 impasse de la Maison Blanche  
Les Vertus  
76550 SAINT-AUBIN-SUR-SCIE  
Téléphone 02 35 84 02 95  
Télécopie 02 35 84 30 56

Saint Aubin sur Scie, le 20 mars 2013

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de votre association MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- La justification de mes appréciations.
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - Opinion sur les Comptes Annuels:**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

## **II - Justification des Appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Sur la base des informations qui m'ont été communiquées à ce jour, mes travaux ont consisté à apprécier les règles et principes comptables suivis par votre association et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables concernant l'application du principe d'indépendance des exercices notamment pour les subventions et divers produits à recevoir ou constatés d'avance, ainsi que la pertinence des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérifications et Informations Spécifiques:**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La mention des rémunérations des dirigeants, prévue à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, ne figure pas dans le compte financier.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Philippe CHERNIER  
Commissaire aux Comptes

**Philippe CHERNIER**  
 Commissaire aux Comptes  
 Z.A.C. de la Maison Blanche  
 Les Verrus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
 Tel. 02 35 84 02 05 - Fax 02 35 84 90 56

**Bilan association**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	674	674		159	- 159
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions	379 921	308 638	71 283	80 823	- 9 540
Installations techniques, matériel et outillage industriels	30 325	23 340	6 985	8 956	- 1 971
Autres immobilisations corporelles	167 805	143 023	24 782	27 988	- 3 206
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	1 014		1 014	900	114
Prêts	2 688		2 688		2 688
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>582 426</b>	<b>475 675</b>	<b>106 752</b>	<b>118 826</b>	<b>- 12 074</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	110		110	1 520	- 1 410
Créances usagers et comptes rattachés	3 604		3 604	3 658	- 54
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	12		12	867	- 855
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéficiaires					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	81 104		81 104	86 256	- 5 152
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	5 100		5 100	6 396	- 1 296
Charges constatées d'avance	398		398	391	7
<b>TOTAL (II)</b>	<b>90 329</b>		<b>90 329</b>	<b>99 089</b>	<b>- 8 760</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>672 756</b>	<b>475 675</b>	<b>197 081</b>	<b>217 914</b>	<b>- 20 833</b>

**Bilan association(suite)**

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	414 088	413 845	243
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	-368 558	-389 368	20 810
. Résultat de l'exercice	7 711	20 810	- 13 099
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>53 241</b>	<b>45 286</b>	<b>7 955</b>
Provisions pour risques et charges	27 347	28 422	- 1 075
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 347</b>	<b>28 422</b>	<b>- 1 075</b>
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement		5 000	- 5 000
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>		<b>5 000</b>	<b>- 5 000</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées	8 181	11 915	- 3 734
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	114	114	
Fournisseurs et comptes rattachés	41 053	60 657	- 19 604
Autres	67 145	66 521	624
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>116 493</b>	<b>139 206</b>	<b>- 22 713</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>197 081</b>	<b>217 914</b>	<b>- 20 833</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			

**Compte de résultat association**

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total			
<b>Produits d'exploitation</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services	145 326		145 326	131 554		13 772	10,47
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>145 326</b>		<b>145 326</b>	<b>131 554</b>		<b>13 772</b>	<b>10,47</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			596 251	574 806		21 445	3,73
Dons			120	30		90	300,00
Cotisations							
Legs et donations							
Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			5 000			5 000	N/S
Autres produits			501	62		439	708,06
Reprise de provisions			1 325	2 400		- 1 075	-44,79
Transfert de charges			101 669	104 417		- 2 748	-2,63
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>704 866</b>	<b>681 715</b>		<b>23 151</b>	<b>3,40</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>850 192</b>	<b>813 269</b>		<b>36 923</b>	<b>4,54</b>
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)							
<b>Produits financiers</b>							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés			32	31		1	3,23
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>32</b>	<b>31</b>		<b>1</b>	<b>3,23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>							
Sur opérations de gestion			1 449			1 449	N/S
Sur opérations en capital				3 750		- 3 750	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges				13 027		- 13 027	-100
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>1 449</b>	<b>16 777</b>		<b>- 15 328</b>	<b>-91,36</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>851 673</b>	<b>830 077</b>		<b>21 596</b>	<b>2,60</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>							
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>851 673</b>	<b>830 077</b>		<b>21 596</b>	<b>2,60</b>

**Philippe CHERNIER**  
 Commissaire aux Comptes  
 Z.A.C. de la Maison Blanche  
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés	133 023	120 211	12 812	10,66
Services extérieurs	30 932	43 484	- 12 552	-28,87
Autres services extérieurs	66 629	54 643	11 986	21,94
Impôts, taxes et versements assimilés	30 482	28 055	2 427	8,65
Salaires et traitements	415 362	392 809	22 553	5,74
Charges sociales	140 811	132 048	8 763	6,64
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements	21 853	14 449	7 404	51,24
Dotations aux provisions	250	4 428	- 4 178	-94,35
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		5 000	- 5 000	-100
Autres charges	1 658	3 364	- 1 706	-50,71
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>840 999</b>	<b>798 491</b>	<b>42 508</b>	<b>5,32</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 380	1 764	- 384	-21,77
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>1 380</b>	<b>1 764</b>	<b>- 384</b>	<b>-21,77</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	1 339	4 960	- 3 621	-73,00
Sur opérations en capital	245	4 052	- 3 807	-93,95
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>1 584</b>	<b>9 013</b>	<b>- 7 429</b>	<b>-82,43</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (V)</b>				
<b>Impôts sur les sociétés (VI)</b>				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>843 962</b>	<b>809 267</b>	<b>34 695</b>	<b>4,29</b>
<b>SOLDE CRÉDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>7 711</b>	<b>20 810</b>	<b>- 13 099</b>	<b>-62,95</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>851 673</b>	<b>830 077</b>	<b>21 596</b>	<b>2,60</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
<b>Produits</b>				
. Bénévolat	22 749	21 812	937	4,30
. Prestations en nature	115 955	93 849	22 106	23,55
. Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>138 704</b>	<b>115 661</b>	<b>23 043</b>	<b>19,92</b>
<b>Charges</b>				
. Secours en nature	115 955	93 849	22 106	23,55
. Mise à disposition gratuite de biens et services	22 749	21 812	937	4,30
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>	<b>138 704</b>	<b>115 661</b>	<b>23 043</b>	<b>19,92</b>

**Philippe CHERNIER**  
 Commissaire aux Comptes  
 Z.A.C. de la Maison Blanche  
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56



## Annexes

**MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 193 918,70 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 710,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/02/2013 par les dirigeants.

### 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement et de présentation des comptes annuels définis par le plan comptable général issu du règlement CRC n° 99-03 modifié, en particulier, par le règlement CRC n° 2004 - 06

#### DEROGATIONS AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE, COMPARABILITE DES EXERCICES

La ventilation des immobilisations par composants n'a pas été pratiquée au 31.12.12

Il n'a pas été recensé de composants dont la durée d'amortissement se démarque de manière significative de la durée d'amortissement du bien immobilisé pris dans son ensemble. De plus, selon le PCG. art - 322 - 5 modifié par l'article. 1 du règ. CRC n° 2005- 9; les immobilisations ont été amorties sur les durées d'usage, sans rechercher les durées réelles d'utilisation. Mesure de simplification applicable aux associations remplissant certains critères.

### 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

#### BENEVOLAT VALORISE

Il correspond à 1 725 heures de bénévolat valorisés au SMIC horaire à 9.40 euros majoré d'un taux de charges de 40.30%.

#### DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Il correspond à 1327 heures.

**Philippe CHERNIER**  
 Commissaire aux Comptes  
 Z.A.C. de la Maison Blanche  
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

**MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**

**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 582 426 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	674			674
Immobilisations corporelles	571 750	7 222	920	578 051
Immobilisations financières	900	2 802		3 702
<b>TOTAL</b>	<b>573 324</b>	<b>10 024</b>	<b>920</b>	<b>582 426</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 475 675 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	515	159		674
Immobilisations corporelles	453 983	21 693	676	475 001
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>454 498</b>	<b>21 852</b>	<b>676</b>	<b>475 675</b>

**3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels mdj	505	505	0	1 ans
Logiciels cs	169	169	0	1 ans
Construction s/ sol d'autrui mdj	356 009	287 074	68 935	de 5 à 20 ans
Agent const s/ sol d'autrui mdj	23 912	21 564	2 348	de 4 à 10 ans
Materiel mdj	29 180	23 186	5 995	de 3 à 10 ans
Materiel cs	1 144	128	1 016	de 3 à 5 ans
Instal gene agenc amen mdj	80 771	80 771	0	de 5 à 10 ans
Instal gene agenc amen cs	2 757	673	2 084	de 3 à 5 ans
Materiel de transport mdj	28 867	27 964	903	5 ans
Materiel de transport cs	6 000	3 000	3 000	3 ans
Vehicule tourisme mdj	10 591	3 861	6 729	de 3 à 5 ans
Materiel de bureau mdj	28 262	23 896	4 366	de 3 à 10 ans
Materiel de bureau cs	2 984	1 360	1 624	de 3 à 5 ans
Mobilier mdj	7 573	1 498	6 075	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>578 725</b>	<b>475 649</b>	<b>103 076</b>	

**MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

**3.2 - Etat des créances = 87 806 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 688	2 688	
Actif circulant & charges d'avance	85 119	85 119	
<b>TOTAL</b>	<b>87 806</b>	<b>87 806</b>	

**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 12 833 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	12 833
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>12 833</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 398 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS**

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**4.1 - Provisions = 27 347 E**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	28 422	250	1 325		27 347
<b>TOTAL</b>	<b>28 422</b>	<b>250</b>	<b>1 325</b>		<b>27 347</b>

**4.2 - Etat des dettes = 116 379 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 181	8 181		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	41 053	41 053		
Dettes fiscales & sociales	67 145	67 145		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>116 379</b>	<b>116 379</b>		

**4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 51 334 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	131
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	12 591
Dettes fiscales & sociales	38 612
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>51 334</b>

**4.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif**

Méthode de calcul de la provision pour indemnités de fin de carrière

Le passif social tient compte de la convention collective 1518 : Animation

Hypothèses de calcul :

Le salaire brut retenu est celui de l'année 2012

Le taux d'actualisation utilisé est de 2.50%

La table de mortalité utilisée est la TF00-02

Fonds dédiés :

La valeur des fonds dédiés est en diminution de 5 000 euros sur l'exercice.

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**Philippe CHERNIER**  
*Commissaire aux Comptes*  
Z.A.C. de la Maison Blanche  
Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS

**ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Aux comptes annuels présentée en Euros

**6 - AUTRES INFORMATIONS**

**Philippe CHERNIER**  
*Commissaire aux Comptes*  
Z.A.C. de la Maison Blanche  
Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

**MAISON DES JEUNES MAISON POUR TOUS ANNEXE**

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012 Aux comptes annuels présentée en Euros

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 12 833 E**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	12 833
Divers.produits.à.recevoir( 4687000000 )	1 665
Produits a recevoir mdj( 4687001000 )	11 168
<b>TOTAL</b>	<b>12 833</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 398 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Loc mobilières d'avance mdj( 4861135100 )	145
Loc mobilières d'avances cs( 4861135200 )	75
Redevance d'avance mdj( 4861151100 )	101
Telecom d'avance mdj( 4861261000 )	77
<b>TOTAL</b>	<b>398</b>

**8.3 - Charges à payer = 51 334 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	131
Interets courus a payer( 5186000000 )	131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	12 591
Fnp divers mdj( 4081001000 )	3 162
Sous trait. adm. à payer( 4081111000 )	419
Assurance a payer mdj( 4081161100 )	107
Pers.ext a payer( 4081210000 )	4 340
Honoraires a payer mdj( 4081226100 )	4 400
Depot compte mdj( 4081231000 )	25
Depot compte cs( 4081232000 )	25
Telephone a payer cs( 4081262200 )	113
Dettes fiscales et sociales :	38 612
Dettes provision pour cp mdj( 4282001000 )	18 874
Dettes provision pour cp cs( 4282002000 )	4 576
Charges sociales / cp mdj( 4382001000 )	6 417
Charges sociales / cp cs( 4382002000 )	1 373
Formation continue a payer ( 4386331000 )	5 229
Charges fiscales s/ cp mdj( 4482001000 )	1 321
Charges fiscales s/ cp cs( 4482002000 )	320
Taxe s/ salaires a payer( 4486311000 )	502
<b>TOTAL</b>	<b>51 334</b>

**Philippe CHERNIER**  
 Commissaire aux Comptes  
 Z.A.C. de la Maison Blanche  
 Les Vertus - 76550 Saint-Aubin-sur-scie  
 Tél. 02 35 84 02 95 - Fax 02 35 84 30 56

**PHILIPPE CHERNIER**  
Expert-Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Zac de la Maison Blanche  
LES VERTUS  
76550 SAINT AUBIN SUR SCIE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

\*\*\*\*\*

**MAISON DES JEUNES-MAISON POUR TOUS**

**Avenue Charles Nicolle  
76370 NEUVILLE LES DIEPPE**



**Philippe CHERNIER**

Commissaire aux comptes  
Agréé par la Cour d'Appel de ROUEN

Saint Aubin sur Scie, le 20 mars 2013

110 impasse de la Maison Blanche  
Les Vertus  
76550 SAINT-AUBIN-SUR-SCIE  
Téléphone 02 35 84 02 95  
Télécopie 02 35 84 30 56

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de  
l'exercice clos le 31 décembre 2012**

Aux Adhérents,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisés ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission.

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

## CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution de la convention suivante, approuvée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Le Président OSMANI a perçu des frais de déplacement relatifs à l'exercice 2012, sur justificatifs, pour un montant de 2 554 euros.

Philippe CHERNIER  
Commissaire aux Comptes